



Races bovines et signes de qualité

Damien Winandy, Directeur

Direction de la Qualité

Valérianne – 1^{er} septembre 2017

SIGNES DE QUALITÉ (MARQUE, LOGO, ...)

Marque privée

Cahier des charges

Contrôle



Marque privée

Cahier des charges

Contrôle



Marque privée

Cahier des charges

Contrôle par des OC
(accrédités)



Guaranteed by **Belbeef.**



Signe officiel de
promotion (VLAM ou
APAQ-W)



Signe officiel de qualité avec
Cahier des charges agréé

et

Contrôle par des OC accrédités et
agréés



Signes de qualité officiels et races bovines



- Production biologique
 - Règlements (CE) n° 834/2007 et 889/2008
 - « Lors du choix des races ou des souches, il est tenu compte de la capacité des animaux de s'adapter aux **conditions locales**, de leur **vitalité** et de leur **résistance aux maladies**. En outre, les races ou les souches d'animaux sont sélectionnées afin **d'éviter certaines maladies ou problèmes sanitaires déterminés** qui se rencontrent plus particulièrement chez certaines races ou souches utilisées en élevage intensif, tels que le syndrome du stress porcin, le syndrome PSE (viandes pâles, molles et exsudatives), la mort subite, les avortements spontanés et les mises bas difficiles nécessitant une césarienne. La préférence est donnée aux **races et souches autochtones**. »
 - Arrêté du Gouvernement wallon du 11 février 2010
 - Césarienne : « La disposition relative aux choix des races et visant à éviter les mises bas difficiles nécessitant une césarienne est considérée comme respectée pour le troupeau de type viandeux d'un élevage donné si 5 ans après l'entrée en conversion, **le nombre de naissances naturelles est et reste supérieur à 80 % du nombre total de naissances de l'année**. En outre, un pourcentage de 30 % de naissances naturelles doit déjà au moins être atteint 3 ans après l'entrée en conversion. »

Signes de qualité officiels et races bovines

- AOP/IGP/STG

- AOP : zone géographique + qualité ou caractéristique du produit + lien causal (essentiel ou exclusif) + toutes les étapes de production dans la zone
 - IGP : zone géographique + qualité ou réputation ou autre caractéristique du produit + lien causal + une des étapes de production dans la zone
 - STG : pratique traditionnelle quel que soit le lieu
- ⇒ Pas de conflit avec le nom d'une race animale
- ⇒ Le produit est issu de la race – consommateurs pas trompés – concurrence loyale



Signes de qualité officiels et races bovines



- Signe régional de qualité différenciée
 - AGW du 15 mai 2014 système régional qualité différenciée
 - Principes obligatoires pour tout cahier des charges :
 - Caractère familial des exploitations agricoles ;
 - Répartition équitable des marges avec plus-value significative pour l'agriculteur ;
 - Relation équilibrée entre l'agriculture et les attentes de la société ;
 - Aucun recours aux OGM ;
 - Différenciation par rapport à la production standard ...

Signes de qualité officiels et races bovines



- Signe régional de qualité différenciée
 - AGW du 15 mai 2014 Système régional qualité différenciée
 - Principes obligatoires pour tout cahier des charges :
 - ...
 - Différenciation par rapport à la production standard via au moins un des éléments suivants :
 - ✓ Approvisionnement local
 - ✓ Impact sur l'environnement
 - ✓ Impact sur la santé humaine
 - ✓ Bien-être animal
 - ✓ Éthique et responsabilité sociétale
 - ✓ Qualité organoleptique des produits
 - ✓ Qualité nutritionnelle et diététique des produits
 - ✓ Qualité sanitaire des produits ou leur traçabilité

Signes de qualité officiels et races bovines

- Usages des signes officiels (bovins) :
 - BIO : 85.521 bovins dont 14.961 vaches laitières et 25.987 vaches allaitantes
 - AOP/IGP :
 - produits reconnus : Beurre d'Ardenne AOP – Fromage de Herve AOP
 - en attente de reconnaissance : fromages de type Boulette IGP – viande de Blanc-Bleu Belge IGP
 - STG : lait de foin
 - QD :
 - produits reconnus : aucun
 - à l'étude : 3 dossiers en viande bovine

Signes de qualité officiels et races bovines

Merci pour votre attention !